
Rapporteur : **Madame LAVRARD**

OBJET : **Commission Communale des Taxis et Voitures de Petite Remise**
Modification de sa composition – Renouvellement des membres

—
Mesdames, Messieurs,

La durée du mandat des membres de la commission est de trois ans. D'une part par la délibération n°32 du 21 novembre 2006 le conseil municipal a renouvelé les membres de la commission communale des Taxis et Voitures de Petite Remise.

D'autre part, suite aux élections municipales de 2008, il y a lieu de procéder à la modification des membres de la commission communale des Taxis et des Voitures de Petite Remise.

* * * * *

VU le décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des Taxis et des Voitures de Petite Remise,

VU la circulaire NOR/INT/D/01/00226/C du 30 juillet 2001 portant sur le fonctionnement de la commission des Taxis et des Voitures de Petite Remise,

VU la délibération n° 19 du 20 septembre 2005, relative à la désignation des membres de la commission communale des Taxis et Voitures de Petite Remise de la Ville de Châtelleraut.

CONSIDERANT le résultat des élections municipales et le renouvellement du Conseil Municipal,

Il est proposé au conseil municipal :

- de redéfinir une nouvelle composition de la commission communale des Taxis et Voitures de Petite Remise de la Ville de Châtelleraut comme suit :

Délibération du conseil municipal

DU 9 juillet 2009

n° 16

page 2 /

2

Représentants de l'Administration :

- M. Jean-Pierre ABELIN Président
- Mme Corine FARINEAU, Vice-Présidente
- Monsieur Gilles MAUDUIT, membre
- Monsieur Jean-Pierre LARDON, membre

- M. DOUBLIE Michel, Commissaire de Police ou son représentant
- M. NEAU Jacky, Responsable de l'Unité Gestion du Domaine Public

A titre consultatif :

Le ou la représentante de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Vienne

- Titulaire : Mme BOUHET Chantal
- Suppléante : Mme GOIMIER Sylvie

Représentants des organisations professionnelles :

FEDERATION NATIONALE DES ARTISANS TAXIS (FNAT)

- Titulaire : M. BERGEON Michel,
- Suppléants : M. JEGO Jean-Pierre
M. TERROBA Hélió

UNION DES TAXIS INDEPENDANTS DE LA VIENNE

- Titulaire : M. IAECK Daniel, Artisan
- Suppléant M. DANGREZAT Pascal

REPRESENTANTS DES TAXIS DE CHATELLERAULT

- Titulaire : M. BRIENNE Emmanuel
- Suppléant M. LEBRUN Dominique

Représentants des usagers :

UFC QUE CHOISIR :

- Titulaire : M. COUTURIER

U.D.A.F. (Union Départementale des Associations Familiales de la Vienne)

- Titulaire : Mme AUFFRET Danielle

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire de la Ville de Châtellerault

Transmis à la sous préfecture

Le 21 juillet 2009

Publié en mairie, le 16 juillet 2009

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

Le directeur général des services

Hugues CLEPKENS